**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

**Band:** 14 (1984)

Heft: 6

**Rubrik:** SOS consommateurs : vingt-cinq ans!

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Vingt-cinq ans!

Vingt-cinq ans... c'est un bel âge et bien des gens de 80 ans souhaiteraient peut-être retrouver quelque chose du printemps de leur vie... Mais vingt-cinq, vu sous un autre angle, c'est aussi le chiffre des noces d'argent, de la sagesse! Eh bien, la FRC fête cette année, en ce mois de juin, ses 25 ans d'existence. A la fois jeune et pleine de vitalité, et aussi riche d'expérience, celle que l'on a acquise après un quart de siècle de mariage. Tout un symbole, ce chiffre!

C'est en 1959, en effet, que quelques femmes pionnières et pleines de courage fondèrent ce qui s'appelait alors la Commission romande des consommatrices. Dès l'année suivante, elle s'occupe de créer une page de l'acheteuse dans le journal «Femmes suisses» qui offrira ainsi l'hospitalité à la FRC jusqu'en 1966 date de la naissance de J'achète mieux. En 1960, donc dès sa fondation, la Commission (qui deviendra Fédération en 1964) s'adresse aux autorités fédérales pour demander un étiquetage (il n'y en avait aucun...) des denrées alimentaires. Elle prépare des enquêtes sur les habitudes d'achat.

### Fr. 2.— par jour

La première brochure publiée (en 1962) s'appelle tout simplement (!) «Nourrir sa famille et la bien nourrir avec 2 francs par jour et par personne: une semaine de menus équilibrés» (oui, Fr. 2.—).

L'association, qui décide de se donner des statuts et d'accueillir des membres individuels, publie ses premiers tests de marchandise, une nouveauté révolutionnaire en Suisse (bien que pratiquée depuis longtemps dans les pays anglo-saxons). Les graisses et huiles (que nous venons de refaire pour les 25 ans) et les crèmes glacées aux fraises (certaines tout à fait sans fraises) mais contenant des «grains» (akènes) probablement achetés aux confituriers, pour donner le change! Actuellement les crèmes glacées sont très strictement réglementées et sont... délicieuses).

# Une progression réjouissante...

En 1969 (soit à l'âge de 10 ans) la FRC compte 10 000 membres, en 1974 30 000, en 1977 40 000, et, actuellement, environ 46 000 Romands lisent «J'achète mieux» en étant membres, et bien plus si l'on compte tous les numéros qui se passent en famille et entre amis.

### Bien des changements...

en 25 ans. C'est en 1964 que le premier tronçon d'autoroute (Lausanne—Genève est ouvert)... et les autoroutes ont donné naissance aux vastes centres commerciaux: la voiture «moteur d'achat», qui l'eût cru? Et encore une nette amélioration des lois concernant les consommateurs, l'acceptation de l'article constitutionnel sur la Protection des consommateurs, l'acceptation

(un vote historique) de l'initiative des associations de consommatrices sur *la surveillance des prix*.

## Des produits aux services

Si, lors de ses débuts, la FRC s'intéressait surtout aux *produits* (aliments, hygiène, textiles, par ex.), elle doit maintenant s'intéresser aussi aux *services* qui prennent de plus en plus d'importance (transports, assurances en tous genres, loisirs, crédit, banques) tout un secteur où le consommateur est très mal informé. C'est pourquoi, pour fêter cet anniversaire, la FRC édite un Guide du consommateur que nous vous présenterons dans le numéro de septembre d'«Aînés».

### La FRC pour tous...

pour les jeunes avec des cours d'éducation à la consommation, mais aussi pour les aînés avec des exposés faits tout exprès, dans les clubs de l'aprèsmidi (pour vous éviter bien des déboires...) et enfin par l'ouverture des bureaux «Consommateurs-Informations» dans les principales localités. (Bien des retraités y viennent...)

Mais il reste encore beaucoup, beaucoup de travail, car pour une association comme la FRC, il ne s'agit pas seulement de faire de l'information (la TV, la presse font aussi de l'information consommateurs!) mais, la FRC étant une association reconnue comme telle, est représentée dans un très grand nombre de commissions fédérales ou autres, en tant que partenaire et porte-parole des consommateurs. Il ne faut pas l'oublier.

J. Ch.

Prochain article: «Jeux d'été».

Sans paroles (Dessin de Lippisch-Cosmopress)





